

EXPLORATION LEXICOGRAPHIQUE DE SOURCES DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

LEXICOGRAPHICAL EXPLORATION OF QUÉBEC FRENCH SOURCES

Nadine VINCENT

Université de Sherbrooke

nadine.vincent@USherbrooke.ca

RÉSUMÉ

Cet article vise à identifier différentes sources du français québécois en partant de huit mots spécifiques au lexique ou à la culture du Québec (emploi aujourd’hui vieilli en France, emprunt à une langue autochtone, emprunts à l’anglais, néologismes, etc.). Cette exploration à travers les mots permet de refaire le parcours des rencontres de différents peuples avec lesquels les francophones du Québec ont été en contact au cours de leur histoire. La présente étude retrace aussi la description de mots québécois, sur plusieurs siècles, dans certains dictionnaires faits en France et met ces visions en dialogue avec l’usage réel et avec certains dictionnaires qui constituent des jalons importants de la lexicographie du Québec des 150 dernières années.

MOTS-CLÉS

Français québécois, maringouin, orignal, ouaouaron, emprunts, anglicismes.

ABSTRACT

This article aims to identify different sources of Quebec French based on eight words specific to the lexicon or culture of Quebec (use now outdated in France, borrowing from an indigenous language, borrowings from English, neologisms, etc.). This exploration through words allows us to retrace the journey of encounters between different peoples with whom the French speakers of Quebec have been in contact throughout their history. The present study also retraces the description of Quebec words, over several centuries, in certain dictionaries made in France and puts these visions in dialogue with real usage and with certain dictionaries which constitute important milestones in the lexicography of Quebec over the last 150 years.

KEYWORDS

Quebec French, maringouin, orignal, ouaouaron, borrowings, anglicisms.

PONTI / PONTS

langues littératures civilisations des pays francophones

ISSN : 2281-7964

n. 24, 2024

DOI : 10.54103/2281-7964/27994

CITATION :

Nadine VINCENT, « Exploration lexicographique de sources du français québécois »,
Ponti/Ponts, n. 24, 2024, pp. 111-124.

Submitted : 29.04.2024

Accepted : 27.08.2024

Published : 27.01.2025

Open Access & Double-blind Peer-Reviewed



1. INTRODUCTION

Le français québécois est porteur d'usages qui témoignent de sa culture et des peuples avec qui les francophones du territoire sont entrés en contact au cours de leur histoire. Nous proposons, en nous appuyant sur huit mots caractéristiques du français en usage au Québec, d'identifier quelques-unes des principales sources de cette variété de français et d'étudier la description des emplois québécois dans les dictionnaires en France et au Québec¹. En soulignant la subjectivité souvent involontaire des ouvrages consultés, nous discuterons aussi du regard ambigu, parfois réprobateur, porté par les spécialistes québécois sur le traitement de leurs mots par des lexicographes français.

Nous avons étudié la façon dont chacun des mots retenus ont été décrits dans des dictionnaires depuis parfois quelques siècles. Pour la France, ont notamment été consultés plusieurs éditions du *Dictionnaire de l'Académie française* (qui a l'avantage d'offrir un regard continu sur la langue depuis 1694), le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile LITTRÉ (1872-1877), le *Trésor de la langue française* (1971-1994) et *Le Petit Robert 2024* (2023). Pour le Québec, nous avons eu recours généralement, mais non systématiquement au *Glossaire franco-canadien* d'Oscar DUNN (1880), au *Dictionnaire canadien-français* de Sylva CLAPIN (1894), au *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française* de Raoul RINFRET (1896), au *Parler populaire des Canadiens français* de Narcisse-Eutrope DIONNE (1909), au *Glossaire du parler français au Canada* (1930), au *Grand dictionnaire terminologique* (GDT) de l'Office québécois de la langue française (OQLF), et au dictionnaire *Usito*. Bien que consultées lors de l'étude, toutes ces sources ne sont pas citées dans le présent article.

En plus des dictionnaires, nous avons consulté des contextes de la presse écrite québécoise à différentes époques, incluant des chroniques linguistiques, afin de tenir compte de différentes facettes de la spécificité québécoise du français et de l'évolution de la perception et de la réception de ces emplois.

2. LES MOTS TRAITÉS

Les huit mots retenus sont, dans l'ordre de traitement : *maringouin*, *orignal*, *beurrée*, *ouaouaron*, *cabane à sucre*, *patinoire*, *petit char/gros char* et *égoportrait*. Ils ont été choisis parce que leur parcours individuel, notamment dans les dictionnaires, était digne de mention, ou parce qu'ils représentaient bien une des sources du français québécois. Ainsi, le mot *maringouin* provient du vocabulaire transmis par les marins et les navigateurs avant même l'installation des colons français sur le territoire québécois; le mot *orignal*, du basque *orignac*, est une trace de l'époque où différents peuples européens venaient pêcher dans l'estuaire du Saint-Laurent ; le mot *ouaouaron* représente les emprunts faits aux Autochtones qui occupaient le territoire avant l'arrivée des Européens; le mot *beurrée* est un héritage français qui est resté vivant au Québec alors qu'il a été remplacé par *tartine* en France; la locution *cabane à sucre* est un néologisme qui a été créé pour désigner une spécificité culturelle québécoise, en partie empruntée aux Autochtones ; enfin, les mots *patinoire*, *petit char/gros char* et *égoportrait* attestent de tentatives, pas toujours fructueuses, de résister à l'influence constante de l'anglais au Québec, du XIX^e au XXI^e siècle. Sauf indication contraire, chacun des mots retenus peut être considéré comme le représentant d'une catégorie contenant plusieurs lexies.

¹ L'article actuel reprend les idées maîtresses d'une exposition sur le même thème : ExpoDicos. On peut voir les différentes bannières de l'exposition sur le site <https://expodicos.evenement.usherbrooke.ca/>. L'auteure de cet article tient à remercier Paméla VACHON, aujourd'hui coordonnatrice à la recherche au CRIFUQ, de sa précieuse collaboration tout au long de la conception et de la production de l'exposition.

2.1 MARINGOUIN

Le mot *maringouin* permet de souligner l'existence de mots qui sont aujourd'hui caractéristiques de différentes variétés de français, dont le français québécois, mais qui n'ont jamais été d'usage courant en France. Il s'agit en effet de mots empruntés à d'autres langues (notamment des langues autochtones d'Amérique du Sud) dès la fin du XV^e siècle par des marins et des navigateurs, qu'ils se sont échangés lors de rencontres et qu'ils ont contribué à pérenniser. Selon CANAC-MARQUIS et POIRIER,

[...] les équipages des bateaux ont été les premiers à nommer en français les réalités naturelles et climatiques du nouveau continent et ont contribué à les faire circuler d'une colonie à l'autre. Les premiers immigrants, ceux qui se sont installés de façon durable au Canada, en Acadie et en Louisiane, ont hérité d'un vocabulaire qui était en voie de se constituer depuis près d'un siècle.²

Les chercheurs affirment que les mots *maringouin* et *moustique* auraient ainsi été retenus par des marins normands au XVI^e siècle. « *Maringouin* est un emprunt au tupi que les marins ont adopté à l'époque où la France tenta vainement d'établir une colonie au Brésil (1555-1560) »³. Le mot entre dans le *Dictionnaire de l'Académie française* (DAF) dès sa 2^e édition. Il y est décrit comme un insecte spécifique aux pays chauds : « Sorte de moucheron qui se trouve dans les pays chauds. *Dans ce pays-là on est fort incommodé des maringoüins* »⁴. Il faudra attendre la 6^e édition du DAF pour que l'Académie reconnaîsse qu'il s'agit plutôt d'un insecte piqueur commun, mais à qui les voyageurs donneraient un nom spécifique : « Nom donné par les voyageurs à des insectes qui paraissent appartenir au genre des Cousins. *Dans cette colonie on est fort incommodé des maringouins* »⁵. Et ce n'est qu'avec la 9^e édition, terminée en 2024, que le maringouin élargira son territoire et sera aussi attribué au Canada : « Aux Antilles et au Canada, nom donné aux moustiques, aux cousins et à d'autres espèces voisines »⁶. Notons que le mot *maringouin* est aussi caractéristique du français de Louisiane.

Au Québec, c'est Sylva CLAPIN qui atteste le premier le mot *maringouin* au XIX^e siècle avec une définition dans laquelle plusieurs reconnaîtront le côté désagréable du moustique, et qui aurait pu être écrite aujourd'hui : « Petit diptère du genre moustique, très abondant surtout à l'époque de la première végétation, et dont les incessantes persécutions constituent l'un des gros revers de médaille d'une habitation à la campagne. »⁷.

Le parcours suivi par ces mots de navigateurs et par les francophones qui les ont adoptés, des Antilles au Canada, en passant par la Louisiane, démontre le rôle souvent méconnu des marins et des explorateurs pour la diffusion du vocabulaire, avant même l'établissement de colons français en Nouvelle-France.

² Steve CANAC-MARQUIS et Claude POIRIER, « Origine commune des français d'Amérique du Nord : le témoignage du lexique », in Albert VADMAN, Julie AUGER et Deborah PISTON-HATLEN (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, (« coll. Langue française en Amérique du Nord »), 2005, pp. 517-538 : p. 519.

³ *Ibid.* p. 528

⁴ Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, 1718, tome 2, s.v. « Marangouin », p. 31.

⁵ Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, 1835, tome 2, s.v. « Marangouin », p. 169.

⁶ Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e édition, s.v. « Marangouin », <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9M1122> [page consultée le 13 avril 2024].

⁷ Sylva CLAPIN, *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français*, Montréal, C.O. Beauchemin et fils, 1894, p. 212.

2.2. ORIGNAL

Dès le XVI^e siècle, des pêcheurs européens venaient chasser la baleine dans le golfe du Saint-Laurent, ou pêcher la morue sur les bancs de Terre-Neuve et le long de la rive nord du fleuve. Parmi eux, il y avait notamment des Bretons, des Normands et des Basques. Comme une partie des soldats et des colons français qui peupleront par la suite le Québec seront issus du Nord-Ouest de la France, il n'est pas étonnant de trouver des emplois normands ou bretons en français québécois. Quant aux Basques, ils ont plutôt laissé des traces dans la toponymie, alors qu'encore aujourd'hui on trouve par exemple l'île aux Basques, au large de Trois-Pistoles, l'Anse aux Basques, à Chandler en Gaspésie, Havre aux Basques, aux îles de la Madeleine, et ce ne sont que quelques exemples⁸.

Dans la langue courante, un emprunt a fait sa place et confirme le passage des pêcheurs basques le long du Saint-Laurent : *orignal*.

On a dit *orignac*. [...] C'est la vraie forme; le mot est basque. M. Roulin a trouvé dans Lescarbot, *Hist. de la Nouvelle-France*, 1615, ch. XX, que les Basques venus sur les côtes d'Amérique donnaient à l'élan du Canada le nom d'*orenac*, et que *orenac* signifie cerf en basque.⁹

C'est d'ailleurs sous la forme *orignac*¹⁰ que l'on trouve le mot dans les récits de Samuel de CHAMPLAIN, en 1603. Celui-ci aurait lui-même croisé des Basques lors de ses premiers voyages au Canada.

[...] il s'en alloit à Tadousac pour troquer des flesches, & chairs d'*Orgnac*, qu'ils ont pour des Castors & Martres des autres Sauvages Mo[n]taignez, Estechemains & Algoumequins.¹¹

L'*orignal*, aussi appelé *élan d'Amérique*, est aujourd'hui un des animaux, avec le béluga, le castor et quelques autres, qui sert de symbole pour le territoire.

Le mot *orignal* entre dans le *Dictionnaire de l'Académie française* dès 1762 (4^e édition), et est défini comme un synonyme de l'élan (« Les Canadiens donnent ce nom à l'élan »¹²). Il faudra attendre la 9^e édition du DAF (1986-2024) pour que l'*original* soit enfin reconnu comme un animal distinct, « l'élan d'Amérique du Nord ». Notons que dès 1873-1874, LITTRÉ le définit comme « l'élan du Canada »¹³.

Mais c'est son traitement dans la 7^e édition du DAF qui a surtout marqué les esprits au Québec. Cette édition est parue en 1878, époque où l'on assiste aux premières éditions de dictionnaires descriptifs au Québec, rédigés par ceux qu'on appellera les glossairistes, parce qu'ils se sont donné comme mission de dépouiller les glossaires de régionalismes français pour y trouver des liens avec les usages du français québécois. À l'époque, les échanges reprennent à peine entre la France et le Québec après la conquête et c'est notamment par les dictionnaires que les lexicographes québécois sont informés des emplois courants et acceptés en France. Or, lors de l'édition de 1878 du DAF, la graphie *orignal* n'est plus qu'une entrée-renvoi (« s.m. Voyez ORIGINAL »¹⁴) qui mène vers le nom *original*, ainsi défini : « Nom que l'on donne à l'élan, dans le Canada »¹⁵. On pourrait penser à une coquille ou à une distraction, mais comme

⁸ Voir le site de la Commission de toponymie du Québec. <https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/recherche.aspx?s=Mingan> [page consultée le 21 avril 2024].

⁹ Émile LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1872-1877, tome 3, p. 862.

¹⁰ Selon le *Dictionnaire historique du français québécois*, « *Orgnac* est au départ la forme plurielle d'un mot basque qui s'applique à tous les cervidés », <https://www.dhfpq.org/article/orignal-orignaux> [page consultée le 21 avril 2024].

¹¹ Samuel de CHAMPLAIN, *Des Sauvages, ou Voyage de Samuel de Champlain, de Brouage, fait en la France nouvelle, l'an mil six cens trois*, Paris, chez Claude de Monstr'œil, [IV]-36 folios, 1603.

¹² Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, 1762, tome 2, p. 267.

¹³ Émile LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, cit., p. 862.

¹⁴ Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, 1878, tome 2, p. 319.

¹⁵ *Ibid.*, p. 318.

le précise LITTRÉ à l'article *original*, dans le tome 3 de son *Dictionnaire de la langue française*: « On dit aussi original, par confusion d'un mot inconnu avec un mot connu »¹⁶.

Cet animal et ce mot, inconnus des Français, sont déjà à l'époque intimement liés à l'identité du terroir québécois. Chez certains lexicographes québécois, les réactions ne se font pas attendre, mais elles peuvent être contradictoires.

Oscar DUNN, premier des glossairistes, fait paraître son *Glossaire franco-canadien* à peine deux ans après la bâve de l'Académie française. Étrangement, il n'atteste pas le mot *original* lui-même dans son ouvrage, mais sous *original*, il écrit : « N'en croyez pas l'Académie lorsqu'elle dit qu'on appelle ainsi l'Elan du Canada, notre magnifique *Orignal* »¹⁷. C'est d'ailleurs une des caractéristiques de l'ouvrage de DUNN de formuler des critiques contre l'Académie française, au cœur même de ses articles lexicographiques¹⁸.

À l'inverse, le puriste et normatif Raoul RINFRET ne se permet pas de remettre en question l'Académie française. Dans la préface de son *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*, il va même jusqu'à écrire :

Il nous faut apprendre le français tel qu'il existe en France. Il ne peut être question pour nous de créer une langue spéciale. Je suis forcé de condamner, bien à regret, une foule d'expressions employées ici tous les jours, mais qui ne sont plus correctes parce qu'elles ont vieilli ou changé de signification. Si nous commençons à nous écarter, de propos délibéré, du véritable français, tel qu'il est parlé et compris de nos jours, en conservant nos archaïsmes, où nous arrêterons-nous?¹⁹

Une telle culpabilisation face à des usages qui divergeraient des emplois de France l'amène à suivre aveuglément les écarts de l'Académie. Lui non plus n'atteste pas le mot *original* dans son dictionnaire, mais sous *panage*, il reprend la graphie *original* du DAF plutôt que de souligner l'erreur de la vénérable institution. « *Panage* est une corruption de *panache* dans le sens de : cornes rameuses des bêtes fauves. Dites : *bois*, *panache* d'un cerf, d'un daim, d'un caribou, d'un original, d'un élan, d'un renne, etc., et non *panage* »²⁰

Dès la 8^e édition du DAF, *original* redevient *orignal*. On peut donc considérer la description de 1878 comme un faux pas en partie justifiable. Que cette erreur ait été reprise jusqu'en Amérique l'est beaucoup moins.

2.3 BEURRÉE

Nombreux sont les mots disparus ou devenus rares en France, mais encore très vivants au Québec. On peut penser à *abrier*, *achaler*, *amancher*, *astheure*, *commérer*, *enfarger*, *maganer*, etc. Nous avons choisi comme représentant de cette catégorie le mot *beurrée*, parce qu'une fois sorti de l'usage en France, il a continué à être productif au Québec.

Beurrée est attesté dès la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* où il est défini ainsi : « Tranche de pain, sur laquelle on a estendu du beurre. *Donner une beurrée à un enfant* »²¹. Son

¹⁶ Émile LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, cit., p. 862.

¹⁷ Oscar DUNN, *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, Imprimerie A. Côté et C^{ie}, 1880, p. 131.

¹⁸ Voir Nadine VINCENT, « *Le glossaire franco-canadien* d'Oscar Dunn : reproches d'un lexicographe québécois du 19^e siècle à une France oubliée », in Gerardo ACERENZA, Marco MODENESI et Myriam VIEN (dir.), *Regards croisés sur le Québec et la France*, I Libri di Emil, 2022, pp. 9-26 : p. 17 et suivantes.

¹⁹ Raoul RINFRET, *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*, Montréal, C.O. Beauchemin et fils, 1896, p. iii.

²⁰ *Ibid.*, p. 150.

²¹ Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, 1694, tome 1, p. 99.

synonyme *tartine*, lui, n'apparaît dans le DAF que dans la 6^e édition, avec la description suivante : « Tranche de pain recouverte de quelque chose. *Tartine de beurre. Tartine de confitures* »²².

On peut donc affirmer qu'au moment du peuplement de la Nouvelle-France, au XVII^e siècle, c'est le mot *beurrée* qui est couramment utilisé par les colons français et que le mot *tartine* se répand sur le vieux continent bien après le traité de Paris de 1763, moment où la France cède le territoire québécois à la Grande-Bretagne. *Beurrée* est d'ailleurs marqué « Vieilli » dans le *Trésor de la langue française informatisé* (1971-1994)²³ et marqué « Vieux ou régional » dans *Le Petit Robert 2024*²⁴. Dans les deux cas, sa définition se résume à « tartine de beurre »²⁵. En consultant quelques dictionnaires espacés dans le temps, on voit donc un usage courant en France céder la place à un synonyme, vieillir, puis sortir de l'usage.

Au Québec, comme dans certaines régions de France, *beurrée* est toujours resté courant. Le mot *tartine* y est aussi utilisé, mais pas avec la même familiarité. Ainsi, on peut aujourd'hui tartiner une beurrée avec autre chose que du beurre (confiture, miel, cretons, etc.). Cette extension de sens, attestée dans le dictionnaire *Usito*, a permis l'éclosion de la collocation *beurrée de beurre*, qui autrement aurait semblé pléonastique.

Et c'est ainsi que nos gens, comme les Angevins, disent : beurrée de confitures, beurrée de graisse, beurrée de mélasse, beurrée de sirop, beurrée de crème sucrée, et même beurrée de beurre.²⁶

Par la suite, au Québec, *beurrée* a aussi pris un sens figuré désignant une grande quantité, généralement excessive. On pouvait ainsi dire *attendre une beurrée*. Maintenant, la quantité est surtout monétaire. On trouve donc des attestations de *faire une beurrée d'argent* (« en faire beaucoup ») et surtout *coûter une beurrée*, expression très usuelle (attestée dans *Usito*) voulant dire « coûter très cher ».

[...] ils vont faire une beurrée d'argent cette année.²⁷

Ça n'a pas de bon sens. Ça ne devrait pas être ça, ils essaient de faire une beurrée d'argent sur le dos des autres.²⁸

À l'occasion d'une cérémonie qui a dû coûter une beurrée, les organisateurs de Vancouver 2010 ont dévoilé le logo de ces Jeux d'hiver, qui représente une sculpture de pierres inuite.²⁹

Hydroquébécois et Hydroquébécoises, sachez que l'indexation du prix de l'électricité patrimoniale va vous coûter une méchante beurrée au fil des prochaines années.³⁰

Ces quelques exemples démontrent que de l'inoffensive tartine de beurre à la facture salée, la beurrée a visiblement fait fortune au Québec au fil du temps.

²² Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, 1835, tome 2, p. 817.

²³ TLFi, s.v. « beurrée », <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1370401875>

²⁴ Le Petit Robert, s.v. « beurrée », version numérique sur abonnement, Paris, Le Robert, 2024.

²⁵ TLFi, s.v. « beurrée », <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3760144575> [page consultée le 24 avril 2024]

²⁶ Louis-Philippe GEOFFRION, « Zigzags autour de nos parlers. Simples notes », *Le Soleil*, 17 mai 1924, p. 20.

²⁷ Denis ARCAND, « C'est plein à chaque soir! », *La Presse*, 25 août 1993, p. S2.

²⁸ Citation dans Marie-Pier ROY, « L'essence frôle 2 \$ le litre », *Le Journal de Montréal*, 1^{er} mai 2022.

²⁹ Jean DION, « Dernière heure », *Le Devoir*, 26 avril 2005, p. B6.

³⁰ Michel GIRARD, « La coûteuse indexation de l'électricité » *Le Journal de Montréal*, 25 août 2022.

2.4 OUAOUARON

En arrivant sur le territoire québécois, les explorateurs français ont d'abord rencontré des Micmacs et des Innus, au sud et au nord de l'estuaire du Saint-Laurent, sans doute des Malécites, puis des Wendats, aux environs de Québec, des Attikameks, des Abénaquis, puis des Mohawks et des Anichinabés. Il faudra attendre la conquête anglaise pour monter plus au Nord et rencontrer les Cris, les Naskapis et les Inuits.

Les Français, puis les Canadiens français et les Québécois ont emprunté des mots à chacune de ces Nations, surtout touchant la faune et la flore, mais parfois aussi en lien avec des éléments culturels. Quand on consulte des dictionnaires québécois du XIX^e siècle, on constate que certains de ces emprunts n'ont pas survécu au temps³¹ ; d'autres au contraire se sont implantés au point d'être aujourd'hui représentatifs du français québécois. On n'a qu'à penser à des mots comme *achigan*, *atoca*, *babiche*, *carcajou*, *caribou*, *maskinongé*, *ouananiche*, *rabaska* et tant d'autres.

Comme représentant de cette catégorie, nous avons retenu le mot *ouaouaron*, dont le nom onomatopéique semble vouloir reproduire le cri caractéristique de cette très grosse grenouille d'Amérique du Nord. Le ouaouaron est un animal familier pour tous les Québécois qui sont un jour sortis des villes pour fréquenter les rives des étangs, des ruisseaux, des rivières et des lacs. Il est donc naturel que les premiers colons aient emprunté ce mot aux Wendats pour le désigner. De nos jours, on le retrouve aussi dans de nombreuses paroles de chansons (de Robert CHARLEBOIS, de Jean-Pierre FERLAND, et de BEAU DOMMAGE, en passant par le groupe KAÏN ou Simon ALAIN) et il occupe une place privilégiée dans la littérature jeunesse. Pour les Français, le ouaouaron est un animal exotique : ils le nomment *grenouille-taureau* (de l'anglais *bull-frog*) ou *grenouille mugissante* en raison de son cri particulièrement sonore.

Si plusieurs emprunts témoignent des rapports constants entre Québécois et Autochtones, leurs relations n'ont pas toujours été au beau fixe. Aujourd'hui, de nouveaux liens se tissent, et on le remarque notamment grâce à la littérature et à la chanson de différentes Nations autochtones qui se font progressivement plus présentes aux yeux et aux oreilles des Occidentaux. Sur un autre plan, et pour ne parler spécifiquement que du Québec, les différentes Nations demandent de plus en plus à se faire nommer dans leur langue, en fonction du nom qu'elles se sont elles-mêmes donné et personne ne conteste cette légitimité. Reste cependant à établir la graphie, puis la grammaire de ces noms, la question étant de savoir s'il faut les franciser ou respecter chacune des langues d'origine³². Ces enjeux ne sont pas simples et ne font pas non plus l'objet de débats très animés. La période actuelle voit la cohabitation de plusieurs formes et de différents accords ; il faudra attendre encore quelques années pour constater ce que retiendra l'usage. À titre d'exemple, ceux que les Français ont appelé les Hurons, et à qui ils ont emprunté le mot *ouaouaron*, demandent maintenant à ce qu'on les désigne par le nom qu'ils se donnent eux-mêmes : les Wendats. Le terme *wendat* s'emploie seul, mais pour faciliter le transfert de *huron* à *wendat*, on a d'abord opté pour la forme double *huron-wendat*, ce qui semble de moins en moins nécessaire. Le cas semble simple : on dit maintenant *Wendat*. Mais comment doit-on l'écrire ? Le mot a été francisé et s'accorde donc au féminin et au pluriel (*wendat*, *wendate*, *wendats*, *wendates*), mais il est invariable en *wendat*. On hésite donc entre l'application des règles du français pour ces emprunts, ou le maintien des règles de la langue d'origine, et cette question se pose pour chacune des langues autochtones.

2.5 CABANE À SUCRE

³¹ Par exemple, CLAPIN atteste le mot d'origine innue *mesk*, qui désignait « l'ours noir, qui fréquente le Labrador et la côte nord du Golfe Saint-Laurent », Sylva CLAPIN, *op. cit.*, p. 216. Ce mot n'est plus connu en français aujourd'hui.

³² Cf. Nadine VINCENT, « Traitement lexicographique d'emplois polémiques : les trois stades d'intégration d'endonymes autochtones en français du Québec », *Linx, revue des linguistes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense*, n. 86, 2023.

Les particularismes du français au Québec ne sont pas tous des emprunts ou des maintiens d'usages anciens. Certains néologismes sont nés pour nommer des réalités inexistantes sur le vieux continent. Dans cette catégorie, on pense naturellement à des exemples de faune, de flore ou à d'autres éléments liés au territoire. Ajoutons-y un trait de culture et on arrive à la cabane à sucre, indissociable de l'identité québécoise.

Ce sont les Premières Nations qui ont d'abord récolté la sève des érables au printemps. Au XVII^e siècle, les colons français ont adopté cette pratique et y ont appliqué leurs connaissances en matière de fabrication du sucre. Quand on la fait bouillir, la sève réduit et se transforme en sirop; en la chauffant davantage, on obtient de la tire, puis du sucre dont les Français faisaient de petits pains. À partir du milieu du XIX^e siècle, la production des produits de l'érable est devenue une véritable industrie, avec utilisation de chalumeaux et de chaudières de fer blanc. L'endroit où était transformé la sève s'appelait alors une *sucrerie*, et l'artisan qui s'en occupait, un *sucrier*.

À cette époque, qui a donc la responsabilité d'établir tout ce nouveau vocabulaire? C'est une question à laquelle répond spontanément Oscar DUNN dans la préface de son glossaire, confiant en la capacité et au 'droit' du peuple québécois de nommer ses propres réalités et d'être ainsi copropriétaire de la langue française.

Supposons que j'amène un des quarante immortels dans la cabane d'une *sucrerie*, que je fasse de la *tire* en son honneur, et que je lui demande comment il appelle cette opération. Le dictionnaire auquel il a collaboré ne lui donnera pas la réponse. Et cependant, il faut un mot pour dire la chose ; mais la France, ignorant la chose, n'a pu nous fournir le mot : nous l'avons donc créé, c'était notre droit.³³

Ce plaidoyer commencé en préface, DUNN le poursuit dans son article *sucrerie*, où il souligne l'inadéquation entre la définition de *sucrerie* dans les dictionnaires français et la réalité québécoise. Après avoir présenté une définition plus adaptée à l'industrie de l'érable, il termine son article en nommant quelques mots de ce vocabulaire intimement lié à l'identité québécoise puisqu'appris dès l'enfance.

Sucrerie. Lieu où l'on fait le sucre, ou Raffinerie, dit le dictionnaire. Pour nous, c'est une forêt d'érables, avec une ou plusieurs cabanes au milieu et tout le matériel nécessaire à la fabrication du sucre. Ce mot et tous les autres termes techniques de l'industrie du sucre d'érable, tels que *Brassin*, *goudrelle*, *toque*, *tire*, *trempette*, *entailer*, *faire couler*, sont, pour nous, aussi français que *père* et *mère* ; ils sont des premiers que nous ayons appris dans notre enfance.³⁴

Au fil du temps, l'industrie et le vocabulaire de l'érable se sont modifiés. Sur le modèle du mot *agriculture*, ont été créés les mots *acériculture*, *acéricole*, *acériculteur* et *acéricultrice* (à partir de l'étymon latin *acer*, « érable »). *Cabane à sucre* a remplacé *sucrerie* et désigne aujourd'hui le bâtiment central de l'érablière, où l'on fait bouillir la sève pour en faire du sirop. Dans les cabanes commerciales, un autre bâtiment sert de salle à manger pour accueillir les convives.

Alors que la tubulure a remplacé les chaudières et chalumeaux, et que le Québec est reconnu comme étant le premier producteur mondial de sirop d'érable, la question de la légitimité des usages ne se pose plus. Le recul nous permet tout de même de saluer l'audace et l'affirmation dont ont fait preuve les premiers lexicographes du français québécois, à une époque où d'autres œuvraient plutôt à dénigrer la qualité de la langue parlée sur le territoire.

³³ Oscar DUNN, *op.cit.*, p. XVIII.

³⁴ *Ibid.* p. 177.

2.6 LE QUÉBEC ET LES ANGLICISMES

Le Québec a toujours eu une relation particulière avec la langue anglaise, d'abord parce qu'elle a été la langue du conquérant au XVIII^e siècle, ensuite parce qu'elle est la langue de la majorité canadienne depuis l'Acte d'Union de 1840 et ensuite parce qu'elle est la langue dominante en Amérique du Nord et dans le monde occidental. Mis en minorité pour la première fois de leur histoire en 1841, les francophones du Canada sont en déclin constant et ne constituaient plus que 22 % de la population lors du dernier recensement en 2021³⁵. L'anglais représente donc pour eux à la fois un enrichissement et une menace.

Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, les lettrés du Québec ont commencé à se mobiliser pour résister aux anglicismes. Ils l'ont fait bien sûr pour éviter l'assimilation, mais ils se sont souvent trouvés en porte-à-faux par rapport à la France – elle-même bien inconsciente de ces tensions – à qui ils reprochaient son trop grand accueil des mots anglais. Cette différence d'attitude s'explique évidemment par une différence de sécurité linguistique, l'anglais étant pour les Français une langue d'innovation et de prestige qui ne menace en rien la stabilité de leur langue nationale³⁶. Pour bien comprendre ces postures opposées, nous nous attarderons ici à trois cas de néologismes nés au Québec pour remplacer des anglicismes : *patinoire*, *petit char/gros char* et *égoportrait*. Ces exemples s'échelonnent de la fin du XIX^e siècle au début du XXI^e siècle.

PATINOIRE

Le cas de *patinoire* est intéressant parce que personne aujourd'hui ne lui reconnaît ou ne lui soupçonne une origine québécoise. Le patin sur glace serait devenu une activité de loisir en Europe dès le XVIII^e siècle et ne serait arrivé au Canada que quelques décennies plus tard. Mais sur le plan de l'aménagement de patinoires, les villes de Montréal et de Québec auraient été des précurseures.

En tant que sport, le patinage sur glace arrive au Canada dans les années 1840 avec les officiers de l'armée britannique, et gagne très vite la faveur populaire. On estime qu'il convient parfaitement à la gent féminine, si bien qu'il devient une activité sociale importante. Dans le monde, le Canada fait figure de pionnier en ce qui a trait à l'aménagement de patinoires. La première patinoire extérieure exploitée commercialement voit le jour à Montréal en 1850, et la première patinoire recouverte au monde est construite à Québec, en 1852.³⁷

En France, une patinoire s'appelle alors un *skating rink*. La sous-entrée est toujours présente dans la version numérique du *Grand Robert de la langue française*, sans indication temporelle : « *Rink* ou *skating-rink*: piste de patin à glace »³⁸. Au Québec, on traduit d'abord cet anglicisme par *rond à patiner*. Puis apparaît le mot *patinoir*, au masculin, revendiqué par DUNN et CLAPIN comme étant québécois.

Patinoir. Nous appelons ainsi ce que les Parisiens nomment *Skating rink* (prononcez *skatigne rinque*, ou d'une façon plus comique, si vous le pouvez). [...] *Patinoir* est formé aussi régulièrement de *patiner* que *Laver de laver*.³⁹

³⁵ Première langue officielle parlée: 22 %; langue maternelle: 20,2 %, selon Statistique Canada. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/publications/statistique.html> [page consultée le 25 avril 2024]

³⁶ Cf. Chantal BOUCHARD, *On n'emprunte qu'aux riches*, Montréal, Fides, 1999.

³⁷ Barbara SCHRODT, « Le patin sur glace » dans *L'encyclopédie canadienne*, 2015, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/patinage-sur-glace>

³⁸ Le *Grand Robert de la langue française*, version numérique sur abonnement, Paris, Le Robert, 2023, s.v. « *rink* ».

³⁹ Oscar DUNN, *op.cit.*, p. 136.

Patinoir, s.m., Lieu disposé et agencé pour les patineurs, ce qu'à Paris on nomme aujourd'hui un *skating*. On dit aussi *Pavillon des patineurs*.⁴⁰

Ici, les deux glossairistes s'en prennent spécifiquement aux Parisiens – dont DUNN rit même de l'accent anglais –, à qui ils reprochent d'accepter les anglicismes, comme nous le verrons plus clairement dans le dossier de l'industrie ferroviaire.

Le mot *patinoir* au masculin est repris dans d'autres dictionnaires et dans des chroniques linguistiques⁴¹ ; sa paternité est attribuée à Alphonse LUSIGNAN (1843-1892), écrivain, grand amoureux du français et occasionnellement chroniqueur linguistique. On trouve aussi *patinoir* dans les journaux québécois à la même époque.

Le patin a pris depuis l'an dernier une vogue extraordinaire, et le nombre des patinoirs s'est pour le moins triplé depuis un an.⁴²

Les hommes de défense ne faisaient pas de course ; ils limitaient leur travail à s'emparer du « puck » et à l'envoyer au bout opposé du patinoir en soulevant la rondelle.⁴³

On ne sait pourquoi ce mot bien construit et bien implanté est devenu rapidement féminin en traversant l'Atlantique. Pour une fois qu'une francisation, sentie comme québécoise, était adoptée en France, ce changement de genre n'est pas passé inaperçu. L'un de ses plus virulents adversaires a sans doute été le chroniqueur Narcisse DEGAGNÉ, qui pendant une quinzaine d'années a rappelé régulièrement que *patinoir* devrait être masculin et que ce n'était pas à la France d'en décider autrement.

Patinoire ou *patinoire*? Ni l'un ni l'autre n'est proprement français, c.-à-d., de France, où le mot n'existe pas plus que la chose. Nous avions créé *patinoir*, terme masculin, qui ne laissait rien à désirer, lorsqu'on s'avisa de lui substituer *patinoire*, au féminin. La trouvaille date d'hier, et elle a fait fortune. Je cherche en vain ses titres. Je crois que nos jeunes gens ne s'habitueront pas à *la patinoire*, et continueront d'aller *au patinoir*. À mon avis, ils feront bien.⁴⁴

[...] du jour au lendemain, *le radio* a fait place à *la radio*, on n'a jamais su pourquoi, *le patinoir* à *la patinoire*, inventée par les Français, qui n'ont jamais patiné.⁴⁵

Je ne sais quelle fantaisie imposa tout à coup *patinoire*: *une patinoire* au lieu d'*un patinoir*. Celui-ci reviendrait que j'applaudirais, pour ma part. Outre l'usage ancien, ce serait revenir à un vocable qui paraît plus naturel et plus conforme à l'analogie. C'est aussi l'avis du Glossaire canadien, qui donne ces bons exemples : *fumoir*, *dortoir*, *boudoir*, *promenoir*, etc., tous *endroits* destinés à un usage particulier. Ainsi *patinoir*, endroit où l'on patine.⁴⁶

Peu à peu, au courant du XX^e siècle, la forme *patinoire* a supplanté *patinoir* même au Québec ; *patinoire* est aujourd'hui l'unique graphie de ce mot utilisée dans la francophonie. Victoire ou défaite ?

⁴⁰ Sylva CLAPIN, *op.cit.*, p. 240.

⁴¹ Raoul RINFRET, *op. cit.*, p. 189 ; Louis FRÉCHETTE, « À travers le dictionnaire et la grammaire. Corrigeons-nous ! », *La Presse*, Montréal, 11 mars 1897, p. 4; Narcisse-Eutrope DIONNE, *Le Parler populaire des Canadiens français*, Québec, Laflamme & Proulx, 1909, p. 489 ; Étienne BLANCHARD, « Chronique du bon langage », *La Presse*, 14 septembre 1918, p. 28.

⁴² *La Presse*, 31 décembre 1898. Cf. site du TLFQ. <https://www.fonds.tlfq.org/citations> [page consultée le 29 avril 2024]

⁴³ *Le Soleil*, 2 janvier 1913. Cf. site du TLFQ. <https://www.fonds.tlfq.org/citations> [page consultée le 29 avril 2024]

⁴⁴ Narcisse DEGAGNÉ, « Questions de français », *Le Progrès du Saguenay*, 26 décembre 1927, p. 3.

⁴⁵ Narcisse DEGAGNÉ, « Questions de français », *Le Progrès du Saguenay*, 17 août 1933, p. 1.

⁴⁶ Narcisse DEGAGNÉ, « Questions de français », *Le Progrès du Saguenay*, 1^{er} février 1940, p. 3.

Pour paraphraser Gaston MIRON : « Qu'on dise *patinoir* ou *patinoire*, peu importe, tant qu'on ne dit pas *skating rink!* »⁴⁷.

PETIT CHAR/GROS CHAR

Le cas de *patinoir* peut sembler anecdotique, mais au XIX^e siècle et pendant la première moitié du XX^e siècle, c'est par domaines entiers que s'anglicise le vocabulaire au Québec. Ainsi, au moment de l'âge d'or des chemins de fer, le nouveau vocabulaire anglais est abondant et les tentatives de francisation aussi. On propose notamment *lisse* pour remplacer *rail*, et *char* pour remplacer *wagon*. Les trains sont appelés *gros chars* et les tramways, *petits chars* ou *chars urbains*. Les lettrés québécois, se sentant abandonnés dans leur résistance à l'anglais, reprochent à la France son anglicisation tranquille.

Le glossairiste Oscar DUNN, fidèle à lui-même, formule sa critique dans le corps même de ses articles lexicographiques. Sous *char*, il écrit : « *Char* est bien préférable à *wagon* et *tramway*, qui n'ont pas même le mérite de trouver toutes leurs lettres constituantes dans l'alphabet français »⁴⁸. Rappelons en effet que la lettre *w*, présente dans *wagon* et dans *tramway*, n'intégrera l'alphabet français qu'au milieu du XX^e siècle.

Sylva CLAPIN, dont la facture des articles est plus traditionnelle que ceux de DUNN, exprime plutôt son mécontentement face à l'anglicisation de la France dans la préface de son dictionnaire.

Quand nous parlons, en langage de chemins de fer, de *lisses* et de *chars*, nous nous montrons en cela plus logique que les Français, qui se servent, pour ces deux mots, de *rails* et *wagons*. Nous nous sommes, nous, au moins donné la peine de vêtir ces deux mots à la française, tandis qu'en France on les a acceptés tels qu'ils venaient d'Angleterre, et fourrés tels quels et dare-dare dans le dictionnaire.

Et que dire, aussi, de *tramway*, que nous avons si coquetttement traduit pas « *petit char* ». Je prie le lecteur de bien saisir ici ma pensée. Lorsque je dis que « je vais prendre les chars, ou les petits chars », je ne prétends pas parler la langue du Boulevard des Italiens. Non, mais je maintiens tout simplement que je parle alors français, et même bon français, ce qui me suffit amplement.⁴⁹

Comme pour *patinoir*, les emplois québécois circulent pendant quelques décennies, puis finissent pas perdre la course contre leurs concurrents français. Cependant, contrairement à *patinoire*, les emplois de France sont ici des anglicismes : *rail*, *tramway* et *wagon*.

Seul souvenir de ces tentatives de francisation, une expression a survécu et est encore utilisée au XXI^e siècle au Québec : *c'est pas les gros chars*. Elle signifie : « ce n'est pas terrible, ça pourrait être mieux », comme si on devait se contenter des petits chars alors qu'on attendait les gros.

Au moment de l'entrevue, le 29 avril, la sève coulait à flots. « On vient d'atteindre les trois livres à l'entaille. On a espoir d'atteindre les 4 livres, dit Alexandre. Mais ce n'est pas sûr ; ce ne sera pas les gros chars cette année, car habituellement on fait du 4,5 lb/entaille », dépeint-il.⁵⁰

Seulement 33 caribous ont été dénombrés lors du survol d'une zone de 246 kilomètres carrés [...]. La harde de caribous de la Gaspésie comptait quelque 200 individus en 2008, rappelle le biologiste Martin-Hugues St-Laurent, qui estime que les chiffres actuels n'ont rien de réjouissant. « C'est pas les gros chars », lance-t-il.⁵¹

Bien qu'on la trouve encore à l'occasion dans les journaux, l'expression n'est pratiquement plus comprise par les jeunes générations. Il serait urgent de l'attester dans les dictionnaires avant qu'elle ne disparaîsse complètement.

⁴⁷ Pour illustrer le fait que le réel ennemi pour le français du Québec était l'anglais, le poète Gaston MIRON aurait dit : « qu'on dise *cheval* ou *joual*, peu importe, tant qu'on ne dit pas *horse* ».

⁴⁸ Oscar DUNN, *op.cit.*, p. 39.

⁴⁹ Sylva CLAPIN, *op. cit.*, p. X.

⁵⁰ Martin MÉNARD, « 60 000 entailles... sans employé », *La Terre de chez nous*, 13 mai 2020, p. A13.

⁵¹ Jean-Thomas LÉVEILLÉ, « Québec doit 'protéger l'habitat' de l'espèce », *La Presse*, 17 janvier 2023.

ÉGOPORTRAIT

Beaucoup de choses ont changé dans le statut du français au Québec depuis le XIX^e siècle. L'Office québécois de la langue française (OQLF), créé en 1961, est maintenant responsable de la francisation des anglicismes qui apparaissent dans la langue courante aussi bien que dans la langue spécialisée ; le français est depuis 1974 la seule langue officielle du Québec et les locuteurs ont gagné une certaine confiance en leur variété de français qui n'est plus systématiquement comparée à la variété parisienne, voire dévaluée par rapport à cette dernière. Mais d'autres éléments sont restés étonnamment stables : le français au Québec est toujours en danger d'être assimilé par l'anglais, les Français sont toujours aussi accueillants par rapport aux anglicismes, et les Québécois, toujours aussi réfractaires à les accepter dans leur registre standard bien qu'ils soient abondants dans la langue familiale. Résultat : la volonté de proposer des néologismes pour contrer les anglicismes est toujours présente chez une partie de la population qui se sent tout aussi responsable que l'OQLF de franciser sa langue.

Ainsi, quand l'anglicisme *crowdfunding* est apparu, certains n'ont pas attendu une proposition institutionnelle pour chercher une francisation. L'entreprise Haricot, œuvrant dans le financement participatif, a proposé le mot *sociofinancement*, qui s'est rapidement implanté. L'entreprise ne s'est pas contentée de créer le mot, elle en a fait son slogan : « Fier créateur de sociofinancement ». De même, sur la page d'accueil du site de l'entreprise, on pouvait lire l'article suivant :

Sociofinancement : [sosjofināsmā] n.m. Néologisme créé en 2010 par Haricot inc. De socio + financement. Francisation du terme *crowdfunding*. Financement de tous types de projet par la famille, les amis, les voisins, les fans, les amis des amis, la communauté, la foule. Financement collectif. Financement communautaire. Financement participatif. Financement volontaire. Financement par la foule. Financement 2.0.⁵²

L'article se terminait par une série de synonymes, dont *financement participatif* qui a été officialisé en 2013 en France. Nous avons fait une rapide recherche sur la plateforme Eureka, qui rassemble notamment des articles de journaux et de magazines. Pour les deux dernières années⁵³, dans les publications du Canada français, le mot *sociofinancement* est le plus fréquemment utilisé pour désigner ce type de financement, avec 4280 occurrences, contre 785 pour la francisation de France, et 116 pour l'anglicisme.

Ce n'est pas le seul cas de francisation par la base qui ait obtenu du succès au Québec. Ainsi, c'est en 2013 que le journaliste Fabien DEGLISE utilise pour la première fois le mot *égoportrait*, sur Twitter, comme équivalent du mot anglais *selfie*. Une de ses collègues le reprend dans les pages du quotidien *Le Devoir*. Le mot et son référent sont tellement récents, que la journaliste explique alors aux lecteurs ce qu'est un selfie.

Le selfie – ou, en français, l'« égoportrait » (dixit le collègue Fabien Deglise) – est cette variation du portrait pris à l'aide d'une webcam ou d'un téléphone cellulaire.⁵⁴

Le mot est remarqué par l'OQLF qui l'intègre à son *Grand dictionnaire terminologique* et qui le recommande au *Petit Larousse* comme mot québécois. En 2015, le mot entre dans *Le Petit Larousse illustrée 2016* et dans *Le Petit Robert 2016* comme équivalent québécois de *selfie*. À ce jour, la Commission d'enrichissement de la langue française n'a toujours pas proposé d'équivalent ; en France, *selfie* est donc le seul mot disponible pour désigner cette réalité. Si les Français reconnaissent l'effort et la créativité du Québec, ils regardent celui-ci comme étant aux prises avec un problème qui lui est propre, et ne se sentent pas du tout concernés par l'anglicisation.

⁵² Archives personnelles. Le site n'est aujourd'hui plus en service, mais une page, <http://www.haricot.ca>, raconte l'histoire de l'entreprise et affiche encore son slogan.

⁵³ Recherche faite le 26 avril 2024 sur Eureka.cc. Cette plateforme s'appelle Europresse en Europe.

⁵⁴ Émilie FOLIE-BOIVIN, « De l'autre côté de l'égoportrait », *Le Devoir*, 6 septembre 2013, p. B1.

Aujourd’hui, pour prix de sa résistance et de son opiniâtreté, le Québec résonne d’une langue savoureuse, un français coloré, bourré de néologismes inventifs. Dernière en date de ses heureuses trouvailles, le remplacement de « selfie » par « égoportrait ». On ne saurait mieux dire.⁵⁵

Mais revenons au créateur d’*égoportrait*, le journaliste Fabien DEGLISE. Pourquoi ne s’est-il pas contenté d’utiliser *selfie*, comme la majorité de la francophonie ?

« J’ai voulu vite le franciser, s’est remémoré [...] le journaliste, entre autres parce que *l’autoportrait* proposé comme traduction française ne me semblait pas satisfaisant. Il y manquait toute la dimension narcissique. » *Selfie* venant de *selfish*, il suffisait d’une étincelle pour transformer *autoportrait* en *égoportrait*. Elle vint. « J’ai inventé comme ça plusieurs nouveaux mots, a poursuivi le journaliste, souvent pour nommer des concepts culturels américains – si on ne francise pas, on reste prisonnier de concepts culturels importés, qui ne sont valables finalement que lorsqu’on se les approprie. Mais jamais je ne m’imaginais qu’autant de gens allaient utiliser ce mot-là... »⁵⁶

« Si on ne francise pas, on reste prisonnier de concepts culturels importés ». Cette affirmation est intéressante parce qu’au Québec, ce ne sont que les anglicismes qui sont francisés. Les emprunts à l’espagnol, à l’italien, à l’arabe ou au japonais sont acceptés tels quels parce qu’ils ne constituent pas une menace. C’est sans doute leur nord-américanité, en plus de la démographie, qui poussent les Québécois à nommer dans leur langue des réalités qui ne leur sont pas exotiques.

3. CONCLUSION

Ce rapide tour d’horizon de différents particularismes du français québécois permet tout d’abord de constater que comme partout ailleurs, la langue du Québec est tributaire de son histoire, de sa géographie et des peuples qui se sont croisés sur son territoire. De ces rencontres et au gré de la créativité des uns et des autres s’est façonnée une variété de français apte à répondre aux besoins de ses locuteurs.

De plus, l’analyse de la description de mots de cette variété, autant dans les dictionnaires français de différentes époques que chez les lexicographes québécois de différentes allégeances permet de deviner les tensions, les hésitations et les résistances qui ont mené à l’affirmation du français québécois actuel. Ce parcours dans le temps et dans l’espace brosse un portrait sommaire de quelques-unes des sources du français québécois et en explique la richesse et la spécificité. Il permet aussi d’observer que la pérennité d’une langue n’est due parfois qu’à l’effort de quelques individus, qui ont su poser des gestes déterminants au diapason des aspirations de leurs concitoyens et concitoyennes. Le destin d’une langue ne peut pas reposer que sur ses institutions ; elle dépend fondamentalement de l’engagement de ses locutrices et locuteurs.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Académie française, *Dictionnaire de l’Académie française*, 9 éditions de 1694 à aujourd’hui.
 Denis ARCAND, « C’est plein à chaque soir ! », *La Presse*, 25 août 1993, p. S2.
 Étienne BLANCHARD, « Chronique du bon langage », *La Presse*, 14 septembre 1918, p. 28.
 Chantal BOUCHARD, *On n’emprunte qu’aux riches*, Montréal, Fides, 1999.
 Steve CANAC-MARQUIS et Claude POIRIER, « Origine commune des français d’Amérique du Nord : le témoignage du lexique », in Albert VADMAN, Julie AUGER et Deborah PISTON-HATLEN (dir.), *Le*

⁵⁵ Jean-Claude RASPIENGEAS, « Le Québec, îlot de résistance dans un océan anglophone », *La Croix*, 3 août 2017.

⁵⁶ Catherine LALONDE, « Un égoportrait bien de chez nous », *Le Devoir*, 16 juin 2015, p. B8.

- français en Amérique du Nord, État présent*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, (« coll. Langue française en Amérique du Nord »), 2005, pp. 517-538.
- Samuel de CHAMPLAIN, *Des Sauvages, ou Voyage de Samuel de Champlain, de Brouage, fait en la France nouvelle, l'an mil six cens trois*, Paris, chez Claude de Monstr'œil, [IV]-36 folios, 1603.
- Sylva CLAPIN, *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français*, Montréal, C.O. Beauchemin et fils, 1894.
- Narcisse DEGAGNÉ, « Questions de français », *Le Progrès du Saguenay*, 26 décembre 1927, p. 3.
- Narcisse DEGAGNÉ, « Questions de français », *Le Progrès du Saguenay*, 17 août 1933, p. 1.
- Narcisse DEGAGNÉ, « Questions de français », *Le Progrès du Saguenay*, 1^{er} février 1940, p. 3.
- Jean DION, « Dernière heure », *Le Devoir*, 26 avril 2005, p. B6.
- Narcisse-Eutrope DIONNE, *Le Parler populaire des Canadiens français*, Québec, Laflamme & Proulx, 1909.
- Oscar DUNN, *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, Imprimerie A. Côté et C^{ie}, 1880.
- Émilie FOLIE-BOIVIN, « De l'autre côté de l'égopортrait », *Le Devoir*, 6 septembre 2013, p. B1.
- Louis FRÉCHETTE, « À travers le dictionnaire et la grammaire. Corrigeons-nous ! », *La Presse*, Montréal, 11 mars 1897, p. 4.
- Louis-Philippe GEOFFRION, « Zigzags autour de nos parlers. Simples notes », *Le Soleil*, 17 mai 1924, p. 20.
- Michel GIRARD, « La coûteuse indexation de l'électricité » *Le Journal de Montréal*, 25 août 2022.
- Le Grand Robert de la langue française*, version numérique sur abonnement, Paris, Le Robert, 2023.
- Catherine LALONDE, « Un égoportrait bien de chez nous », *Le Devoir*, 16 juin 2015, p. B8.
- Jean-Thomas LÉVEILLÉ, « Québec doit 'protéger l'habitat' de l'espèce », *La Presse*, 17 janvier 2023.
- Émile LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1872-1877.
- Martin MÉNARD, « 60 000 entailles... sans employé », *La Terre de chez nous*, 13 mai 2020, p. A13.
- Office québécois de la langue française, *Grand dictionnaire terminologique* (GDT), site *La vitrine linguistique*, Gouvernement du Québec, <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca>
- Le Petit Robert de la langue française 2024*, Paris, Le Robert, 2023.
- Jean-Claude RASPIENGEAS, « Le Québec, îlot de résistance dans un océan anglophone », *La Croix*, 3 août 2017.
- Raoul RINFRET, *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*, Montréal, C.O. Beauchemin et fils, 1896.
- Marie-Pier ROY, « L'essence frôle 2 \$ le litre », *Le Journal de Montréal*, 1^{er} mai 2022.
- Barbara SCHRODT, « Le patin sur glace » dans *L'encyclopédie canadienne*, 2015, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/patinage-sur-glace>
- Trésor de la langue française informatisé (TLF), ATILF – CNRS et Université de Lorraine, 1971-1994, <http://www.atilf.fr/tlf1>
- Usito, Université de Sherbrooke, dictionnaire accessible gratuitement depuis le 3 octobre 2019, <https://usito.usherbrooke.ca>
- Nadine VINCENT, « *Le glossaire franco-canadien* d'Oscar Dunn : reproches d'un lexicographe québécois du 19^e siècle à une France oublieuse », in Gerardo ACERENZA, Marco MODENESI et Myriam VIEN (dir.), *Regards croisés sur le Québec et la France*, I Libri di Emil, 2022, pp. 9-26.
- Nadine VINCENT, « Traitement lexicographique d'emplois polémiques : les trois stades d'intégration d'endonymes autochtones en français du Québec », *Linx, revue des linguistes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense*, n. 86, 2023, <https://journals.openedition.org/linx/9764>